



COMMUNIQUE DE PRESSE

SESTO®, UN NOUVEAU MODE D'ACTION HOMOLOGUE SUR ORGES POUR GERER LES RESISTANCES

Suresnes, le 20 octobre 2022 – ADAMA vient d'obtenir l'homologation de Sesto® sur orge, permettant ainsi aux céréaliers de profiter des qualités multisites de cette solution déjà reconnue sur blé pour la gestion des résistances.

Sesto®, composé de 500 g/L de folpel, élargit son champ d'utilisation à l'orge, sur rhynchosporiose, helminthosporiose et ramulariose, à la dose de 1,5 l/ha dès cette campagne.

L'autorisation de Sesto® sur orge était très attendue dans un contexte de résistances des maladies aux produits unisites habituellement utilisés sur orge qui s'amplifie. « Les traitements répétés à base de produits unisites favorisent la disparition des souches sensibles et laissent la place aux souches résistantes », explique Anne-Sophie BECUE, chef marché céréales. Cette résistance est déjà avérée sur le complexe helminthosporiose/rhynchosporiose/ramulariose. Pour ces trois maladies, des populations résistantes existent aux unisites les plus utilisés (SDHI, Triazoles et strobilurines). Elle tend à s'étendre et doit être prise en compte dans le choix des programmes pour protéger l'efficacité de ces familles de molécules. « Sesto®, multisite original M04 agit à différents endroits cibles des maladies. Il agit donc sur toutes les souches, même les plus résistantes, limitant ainsi leur propagation. »

En plus de son intérêt pour réduire la résistance, SESTO a aussi une activité directe sur les trois maladies, helminthosporiose, rynchosporiose et ramulariose. Découverte en 2002, cette dernière est une maladie récente sur le territoire français. « Peu connue, la ramulariose est souvent négligée, alors qu'elle peut avoir un impact très important sur les rendements de parcelles d'orges, de l'ordre de 10% en moyenne avec parfois des pertes de rendement bien plus conséquentes allant jusqu'à plus de 30 q/ha, alerte Anne-Sophie BECUE. Cette maladie est en développement. Avec les changements climatiques et les modifications des pratiques agricoles, cela sera une des maladies à surveiller dans les prochaines années. L'efficacité de Sesto® sur ramulariose est un réel atout en terme de rentabilité pour l'agriculteur. »

Sesto® permet de protéger la qualité du grain. Validé par l'IFBM, il répond aux cahiers des charges de la filière brassicole. Il apporte également un gain de qualité des pailles, avantage non négligeable pour les éleveurs.

ADAMA

ADAMA France s.a.s.- 33, rue de Verdun - 92156 SURESNES Cedex

Tél. : +33(0)1 41 47 33 33 | www.adama.com

Société au capital de 250 000 € - Siren : 349 428 532 - R.C.S Nanterre - APE : 4675Z - TVA: FR12349428532



Avec cet extension de l'homologation de Sesto®, ADAMA entend répondre aux besoins de la filière orge, tant en termes de rentabilité que de durabilité. Un nouvel exemple de notre engagement sur notre promesse Listen>Learn>Deliver.

[Plus d'information sur Sesto®](#)

###

A propos d'Adama

Notre groupe ADAMA Agricultural Solutions Ltd est un des leaders mondiaux de la protection des plantes. Nous possédons l'un des portefeuilles de matières actives les plus complets et les plus diversifiés au monde, intégrant des solutions conventionnelles, de biocontrôle et des biostimulants, issues d'installations de R&D, de synthèse et de formulation de pointe, ainsi qu'une culture d'entreprise basée sur l'écoute des agriculteurs et l'innovation à partir du terrain. Les 8 000 collaborateurs ADAMA développent ainsi pour les agriculteurs dans plus de 100 pays à travers le monde des solutions pragmatiques, qui répondent à leurs besoins et les aident à assurer la sécurité alimentaire de tous. Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur www.adama.com et sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Contact Adama France s.a.s :
Emmanuelle CLIN PILARSKI
Responsable Communication
emmanuelle.clin@adama.com
Tel : 01.41.47.33.43

SESTO® - SC - 500 g/l de Folpel - AMM N° 2190321 – Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ADAMA

ADAMA France s.a.s.- 33, rue de Verdun - 92156 SURESNES Cedex

Tél. : +33(0)1 41 47 33 33 | www.adama.com

Société au capital de 250 000 € - Siren : 349 428 532 - R.C.S Nanterre - APE : 4675Z - TVA : FR12349428532